

## Compte-rendu de la commission H&S du mardi 14 mai 2024

### Etaient présents :

### Membres du Bureau :

Philippe GERGELY (PGE)	PRACTICWAY	
Jean-Philippe TRACOL (JPT)	SECHE	X

### Membres de l'UPDS :

Anne-Charlotte SANNIER	ABO-ERG
Clémence LOUVARD	ANTEA Group
Sarah LAKIEVRE	ARTELIA
Marie GAULME	DEKRA
Marine TOANEN	EODD
Delphine BEILLEROT	ERM
Blandine PRUVOST	GINGER BURGEAP
Christophe LAVAUX	ORTEC SOLEO
Alexis BERTRAND	SARPI REMEDIATION
Théry GEGU	SECHE
Pascal POMAREDE	SERPOL
Nicolas COURTOIS	SERPOL
Marie DUCLOS	UPDS
Franck LECLERC	UPDS

## 1. Adoption du compte-rendu de la commission H&S du 20 mars 2024

*Cf. Diaporama en annexe*

Le compte-rendu de la commission H&S du 20 mars 2024 est adopté.

## 2. Point d'avancement : EVALEXPO®, BDD et Formation SST-SSP

*Cf. Diaporama en annexe*

**EVALEXPO :** En avril 2024, ITGA a envoyé une nouvelle version d'EVALEXPO®, soumise à des tests par le Copil UPDS. Suite aux retours du Copil UPDS début mai, des ajustements ont été demandés à ITGA. À présent, l'UPDS attend la version modifiée d'EVALEXPO® et prévoit de la diffuser en juin auprès du référent de chaque entreprise.

Rappelons que l'UPDS a établi une liste de référents (qui doit être mise à jour), chargés des responsabilités suivantes :

- Servir de point de contact privilégié pour l'UPDS concernant tout aspect relatif à l'outil EVALEXPO® ;
- Communiquer à l'UPDS les retours d'expérience de la société concernant l'utilisation d'EVALEXPO® (difficultés rencontrées, suggestions d'amélioration) ;
- Fournir à l'UPDS les retours d'expérience de la société concernant les comparaisons entre les résultats des calculs obtenus via EVALEXPO® et les mesures réalisées sur le terrain ;
- Assurer la diffusion des mises à jour d'EVALEXPO® au sein de l'entreprise, telles qu'envoyées par l'UPDS ;
- Veiller à ce que la version d'EVALEXPO® utilisée au sein de la société soit à jour.

Action :

- MDU contacte à nouveau les adhérents pour confirmer le référent EVALEXPO de chaque structure.

BDD : Le 24 avril 2024, ITGA a entamé l'extraction des anciennes données pour la BDD. Il est nécessaire de fixer la période de collecte des données ainsi que de résoudre le problème des données "annexes" manquantes et de déterminer le niveau d'anonymisation requis. Le Copil UPDS a demandé des données couvrant la période de 2020 à 2023, même si certaines informations "annexes" sont manquantes. Il est crucial d'anonymiser ces données pour ne pas identifier l'entreprise, le chantier ou le salarié. ITGA prévoit d'envoyer une première version de la BDD fin mai.

Décisions :

- Les membres de la commission H&S proposent de systématiser la collecte de données uniquement pour les chantiers représentatifs de la dépollution.
- Les membres de la commission souhaitent rappeler l'obligation de réaliser des mesures d'expositions dans le mail de relance.

Action :

- MDU sollicite à nouveau les autorisations auprès des adhérents.

Formation SSP-SST : Des ajustements ont été effectués afin d'adapter la formation au domaine d'activité spécifique. Le support de formation est actuellement en cours de révision par le COPIL jusqu'au 24/05/24. La finalisation du support est programmée pour juin 2024. Les prochaines étapes comprennent la formation des formateurs, l'élaboration d'un guide pratique pour les stagiaires et la création d'un QCM pour évaluer les acquis. Des réflexions sont en cours pour la création de l'"UPDS Formations". Une première session de formation "test" est planifiée pour septembre 2024.

Décisions :

- Les membres de la commission souhaiteraient
  - intégrer plus d'animations dans le support et proposent d'y intégrer des images voire des vidéos conceptualisées par l'IA si les adhérents ne peuvent pas fournir d'images,
  - organiser une session de formation test avec la participation de représentants de la commission H&S et du public cible, et **proposent que cette session test soit gratuite (à valider par le bureau)**,
  - préparer une enquête de satisfaction et un questionnaire pour évaluer les besoins,
  - permettre aux représentants de la commission de prendre des notes pendant la formation, tout en restant à l'écart de celle-ci.

Etude INRS :

Décision :

- Les membres de la commission expriment leur intérêt à participer à cette étude.

### **3. Certification : recyclage formation SST et non-conformité**

---

*Cf. Diaporama en annexe*

Pour les personnes inscrites et en attente du recyclage SST, une tolérance est accordée par le LNE. Certains adhérents ont toutefois eu des non-conformités.

Il a été exprimé par plusieurs adhérents, une pression du LNE pour avancer les audits de plusieurs mois (jusqu'à 9 mois pour un exemple !). Le LNE avance comme raison une concentration d'audits sur une courte période compliqué à gérer mais cette problématique n'est pas du ressort des adhérents.

Décisions :

- Les membres de la commission H&S souhaitent que l'UPDS continue de faire remonter l'information que le LNE est trop strict et qu'il n'est pas normal qu'il propose des dates trop en avance.
- La mise à jour du guide de l'auditeur étant en cours, il faut recueillir et formaliser les points problématiques.

## 4. Réglementation

---

*Cf. Diaporama en annexe*

Décret n°2024-307 du 4/4/2024 : Nouveau décret fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques et complétant la traçabilité de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Ce décret renforce la traçabilité de l'exposition des travailleurs aux CMR et l'évolution de VLEP contraignantes (benzène, de l'acrylonitrile et des composés du Nickel).

La majorité des adhérents n'avait pas encore traité ce nouveau décret. Les discussions sont reportées à la prochaine commission notamment pour évoquer la problématique de quantification en laboratoire et sur le terrain.

### Actions :

- Les membres de la commission souhaitent inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine commission H&S du 18 juin 2024.
- Les membres de la commission H&S vérifient les autorisations d'exposition au benzène pour les intérimaires, réfléchissent aux moyens de déterminer le seuil de détection pour respecter la nouvelle VLEP, collaborent avec les laboratoires.

Canicule : Pour faire face aux conditions de chaleur intense, plusieurs mesures ont été proposées, notamment le port de gilets réfléchissants, le doublement des équipes, et l'application d'un temps de vacation similaire à celui utilisé pour le travail de l'amiante, avec une durée définie à partir de celle de l'amiante. Il est recommandé de suivre les recommandations de l'INRS de 2020 plutôt que celles de 2019. Des solutions adaptées au cas par cas, telles que l'utilisation de tarps et de barnums, sont également envisagées.

Un [webinaire de l'INRS](#) sur le travail lors de fortes chaleurs est prévu pour le 6/06/2024 à 11h.

### Action :

- Les membres de la commission souhaitent réaliser une fiche de BP sur ce sujet.

Un rappel a été fait sur le droit de retrait qui est un droit qui permet de s'opposer à une décision de la hiérarchie. A dissocier d'une décision de stopper le travail en présence d'une situation dangereuse en accord avec les règles définies par l'employeur.

## 5. Accidentologie

---

- Lors d'une intervention, deux intervenants étaient en train de prendre des mesures de piézomètres lorsqu'une rafale de vent a arraché le bardage. L'un des deux intervenants a été touché par le bardage ce qui a provoqué l'explosion de son casque. Aucune blessure grave n'a été signalée. Cette situation soulève la question du port obligatoire du casque, similaire à la politique de sécurité chez Total.
- Un autre presqu'accident s'est produit lorsqu'une personne, en marchant en arrière tout en tenant des tuyaux, est tombée dans une fouille. Par chance, la fouille était remplie d'eau, limitant ainsi les dommages potentiels.
- Un autre incident impliquait une personne en voiture qui a pris un dos d'âne trop rapidement, ce qui a provoqué des blessures liées à la ceinture et des vertiges.
- Le port de gants inadaptés a également été signalé comme un problème.
- Sur un chantier chez un particulier avec des chiens, l'un des chiens a mordu et pincé une personne, entraînant la demande de garder obligatoirement les chiens enfermés à présent.
- Dans une des entreprises adhérentes, lorsqu'un employé est mordu par une tique, ils la récupèrent et l'analysent dans un laboratoire (adresse sur internet) pour vérifier si l'insecte est porteur de la maladie de Lyme.
- Enfin, lors d'un déplacement à l'hôtel, un technicien a coincé sa valise en partant, entraînant une torsion du bras.

## 6. Points divers

---

Bonne pratique de mesure de fond de fouille : Lorsqu'une fouille a une profondeur d'au moins 3 mètres, certaines solutions envisagées incluent **l'utilisation d'outils modernes tels que des perches à selfie** pour éviter d'entrer dans la fouille, l'achat de harnais pour s'accrocher au godet, ainsi que l'équipement des pelles mécaniques avec des systèmes GPS.

Rôle de la commission H&S : Les membres de la commission souhaitent aborder des sujets pouvant être larges, mais en les ramenant à un aspect spécifique aux SSP.

Sujets à aborder :

- Espace confiné
- Décret n°2024-307 du 4/4/2024

Action :

- MDU enverra un mail avant la prochaine commission du 18 juin 2024 pour encourager les adhérents à partager leurs idées et à réfléchir aux sujets qu'ils souhaiteraient aborder.

## 7. Prochaine réunion

---

**Prochaine réunion le lundi 17 juin 2024 de 9h à 11h – en visio**